



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 AVRIL 2024

L'An deux mille vingt-quatre le 10 AVRIL à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 4 AVRIL deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Martine MORELLON, Monsieur Marc LEONARD, Monsieur Jérôme CROZET, Monsieur Fabrice DUPLAN, Madame Monia BEN SLAMA, Madame Françoise DUMAS, Monsieur Alexandre MARTIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Monsieur Laurent JANUEL, Monsieur Yves ODIN, Madame Jocelyne SAINT-GEORGES, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE, Madame Camille DUVERNAY, Monsieur Frédéric DAUMARD.

Absents représentés : Monsieur Gregory NOWAK (a donné procuration à Monsieur Alexandre MARTIN), Madame Claire REBOUL (a donné procuration à Madame Patricia GRANGE), Monsieur Cédric LAURENT (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM), Madame Mégane HERNANDEZ (a donné procuration à Monsieur Jérôme CROZET), Monsieur Didier DUPIED (a donné procuration à Monsieur Dominique CHARVOLIN), Madame Sandrine GENIN (a donné procuration à Madame Martine MORELLON), Madame Anaïs VIDAL (a donné procuration à Monsieur Frédéric GIORGIO), Monsieur Thomas SAUVAGE (a donné procuration à Monsieur Fabrice DUPLAN), Madame Céline VEDRENE (a donné procuration à Monsieur Laurent JANUEL).

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric GIORGIO est désigné secrétaire de séance.

Rapport n° 24/63- URBANISME

Rapporteur : Monsieur Jean-François PERRAUD

**DENOMINATION DE LA NOUVELLE VOIE CREEE ENTRE
L'AVENUE MOULINS-LES-METZ ET LA RUE DES VIOLLIERES**

Publié le : 11 avril 2024
Transmis en Préfecture le : 11 avril 2024
Exécutoire le : 11 avril 2024

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

Dans le cadre du permis de construire délivré à la société COGEDIM avec la construction de deux immeubles collectifs en accession et en location, il est créé le début d'une voie nouvelle depuis l'avenue Moulins-lès-Metz qui rejoindra, à terme, la rue des Viollières.

Afin de faciliter la numérotation des futurs bâtiments et leur localisation sur le territoire de la commune, il convient de dénommer dès à présent ladite voie nouvelle, située entre l'avenue Moulins-Lès-Metz et la rue des Viollières.

A cette occasion, la municipalité souhaite mettre à l'honneur une femme qui a participé activement à la vie municipale, et propose de retenir le nom de Marie-Louise Devillaine.

Marie Louise Teyssier née à Lyon en 1906, s'est installée à Chaponost après son mariage avec M. Devillaine en 1944.

Dès son arrivée, et pendant une dizaine d'années, elle a endossé le rôle d'aide médicale et d'infirmière dont la commune manquait cruellement dans cette période d'après-guerre.

Parallèlement, et après le droit de vote accordé aux femmes en 1945, elle est une des premières femmes à être élue au conseil municipal. Elle sera élue une première fois en 1947 sous le mandat d'Etienne Gros, et une deuxième fois en 1953 sous le mandat de Lucien Cozon.

Arrivée à l'âge de la retraite en 1974, Marie Louise Devillaine se consacre à aider les retraités de la commune et crée en 1978, sous l'impulsion de Geneviève Guillemain, le Club du Bel Age. Pendant 17 ans, elle en restera la présidente et assurera le repas du jeudi encore apprécié de nos jours.

Marie-Louise Devillaine rejoindra la Dimerie en 2003, deviendra doyenne de la commune jusqu'à son décès en 2015, à l'âge de 108 ans.

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la dénomination de la future voie nouvelle desservant les bâtiments situés entre l'avenue Moulins-Lès-Metz et la rue des Viollières comme suit : **Rue Marie-Louise Devillaine**

VOTANTS	29
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	29

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET

Le secrétaire,
Frédéric GIORGIO

